

renforcement des instances nationales de réglementation, et toute une gamme d'initiatives commerciales et non commerciales visant à garantir la non-prolifération des matières fissiles.

- Le dialogue de haut niveau est essentiel au développement de la relation politique. Le premier ministre du Canada a effectué une visite officielle à Moscou et à Saint-Pétersbourg en 1997, et a rencontré le président de la Russie lors du Sommet du G-8 à Birmingham en 1998. Le premier ministre a aussi rencontré le premier ministre de la Russie, lorsque celui-ci a visité le Canada en 1997.
- Le ministre canadien des Affaires étrangères rencontre régulièrement son homologue russe lors des réunions d'instances internationales. Il a visité Moscou en 1996 et le ministre russe des Affaires étrangères a participé à la conférence portant sur les mines antipersonnel, tenue à Ottawa en décembre 1997.

Commerce et investissement

- En 1993, le commerce bilatéral entre le Canada et la Russie était évalué à 430 millions de dollars. En 1997, il avait presque atteint le milliard de dollars. Il s'est accru d'un autre 20 p. 100 au premier semestre de 1998. L'investissement canadien en Russie totalise environ 500 millions de dollars.
- Le Canada est solidement établi en Russie dans les secteurs des services pétroliers et gaziers, de la construction, de l'agriculture et des télécommunications. La Commission économique intergouvernementale a établi des groupes de travail couvrant chacun de ces secteurs.
- Les sociétés canadiennes sont bien placées pour développer leur participation aux secteurs de l'extraction minière, de l'aérospatiale, de la production pétrolière et gazière et des services environnementaux, ainsi qu'à d'autres secteurs de la technologie de pointe si les régimes fiscal et juridique continuent à être améliorés.
- L'activité économique canadienne s'est concentrée dans la partie extrême-orientale de la Russie et en Sibérie, ainsi que dans la région de la Volga, à Moscou et dans le Nord-Ouest. Le Canada a un consulat général à Saint-Pétersbourg.
- Le Canada a signé une convention sur la double imposition avec la Russie en 1995, et travaille à d'autres initiatives visant à améliorer le climat de travail des entreprises canadiennes.